

**OBJECTIF**

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

**PRODUIT**

**CONSERVATEUR AUTOCALL PERSPECTIVES JUIN 2027 5 ans**

Initiateur du produit : **Les Assurances Mutuelles Le Conservateur** - Entreprise régie par le Code des assurances.

Siège social : 59 rue de la Faisanderie – 75116 Paris. [www.conservateur.fr](http://www.conservateur.fr). Appelez le 01 53 65 72 31 pour de plus amples informations.

Les Assurances Mutuelles Le Conservateur sont soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09.

ISIN : FR0014009VA1

Document mis à jour au 02/05/2022

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

**EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?**

**Type**

Titres de créance régis par le droit français.

**Objectifs (Les termes qui apparaissent en gras dans cette section sont décrits plus en détail dans les tableaux ci-dessous.)**

Le produit est conçu pour fournir un rendement sous forme de paiements d'intérêts conditionnels et d'un paiement à l'échéance. Le moment et le montant de ces paiements dépendront de la performance de l'**actif sous-jacent**. Le produit a une durée déterminée et prendra fin à la **date de maturité**, à moins qu'il ne soit remboursé par anticipation. Si, à l'échéance, le **niveau de référence final** de l'**actif sous-jacent** s'est déprécié et est inférieur au **niveau de la barrière de protection en capital**, le montant de remboursement final pourrait être inférieur au **montant nominal du produit** ou même être égal à zéro.

**Remboursement automatique par anticipation :** Le produit sera remboursé de façon anticipée avant la **date d'échéance** si, à une **date d'observation du remboursement par anticipation**, le **niveau de référence** est supérieur ou égal au **niveau de la barrière de remboursement par anticipation** correspondant. En cas de remboursement par anticipation, vous recevrez à la date de paiement du remboursement par anticipation associée, en plus de tout paiement d'intérêts final, un paiement égal à 1 000 EUR.

Aucun intérêt ne sera versé après cette **date de paiement du remboursement par anticipation**. Les dates mentionnées et les **niveaux de barrière de remboursement par anticipation** sont indiqués dans les tableaux ci-dessous.

Dates d'observation du remboursement par anticipation	Niveaux de barrière de remboursement par anticipation	Dates de paiement du remboursement par anticipation
30 juin 2023	100 %*	13 juillet 2023
29 septembre 2023	99 %*	13 octobre 2023
29 décembre 2023	98 %*	12 janvier 2024
28 mars 2024	97 %*	11 avril 2024
28 juin 2024	96 %*	12 juillet 2024
30 septembre 2024	95 %*	14 octobre 2024
30 décembre 2024	94 %*	13 janvier 2025
28 mars 2025	93 %*	11 avril 2025
30 juin 2025	92 %*	15 juillet 2025
30 septembre 2025	91 %*	14 octobre 2025
30 décembre 2025	90 %*	13 janvier 2026
30 mars 2026	89 %*	13 avril 2026
30 juin 2026	88 %*	15 juillet 2026
30 septembre 2026	87 %*	14 octobre 2026
30 décembre 2026	86 %*	13 janvier 2027
30 mars 2027	85 %*	13 avril 2027
30 juin 2027	84 %*	Date d'échéance

\* du niveau de référence initial.

**Paiement d'intérêts au cours de la période de détention :**

Si le produit n'a pas été remboursé de façon anticipée, à chaque **date de paiement d'intérêts**, vous recevrez le **paiement d'intérêts** correspondant si le **niveau de référence** est supérieur(e) ou égal(e) au **niveau de la barrière d'intérêts** correspondant à la **date d'observation des intérêts** associée. Si cette condition n'est pas remplie, vous ne recevrez aucun intérêt à cette **date de paiement d'intérêts**. Les dates mentionnées, les **niveaux de barrière d'intérêts** et les paiements d'intérêts sont indiqués dans le(s) tableau(x) ci-dessous.

Dates d'observation d'intérêts	Niveaux de la barrière d'intérêts	Dates de paiement d'intérêts	Paiements d'intérêts (soit 1,375 % par trimestre écoulé depuis la date d'évaluation initiale)
30 juin 2023	100 %*	13 juillet 2022	55 EUR
29 septembre 2023	99 %*	13 octobre 2022	68,75 EUR
29 décembre 2023	98 %*	12 janvier 2024	82,50 EUR
28 mars 2024	97 %*	11 avril 2024	96,25 EUR
28 juin 2024	96 %*	12 juillet 2024	110 EUR
30 septembre 2024	95 %*	14 octobre 2024	123,75 EUR
30 décembre 2024	94 %*	13 janvier 2025	137,50 EUR
28 mars 2025	93 %*	11 avril 2025	151,25 EUR
30 juin 2025	92 %*	15 juillet 2025	165 EUR
30 septembre 2025	91 %*	14 octobre 2025	178,75 EUR
30 décembre 2025	90 %*	13 janvier 2026	192,50 EUR
30 mars 2026	89 %*	13 avril 2026	206,25 EUR
30 juin 2026	88 %*	15 juillet 2026	220 EUR
30 septembre 2026	87 %*	14 octobre 2026	233,75 EUR
30 décembre 2026	86 %*	13 janvier 2027	247,50 EUR
30 mars 2027	85 %*	13 avril 2027	261,25 EUR
30 juin 2027	84 %*	Date d'échéance	275 EUR

\* du niveau de référence initial.

**Remboursement à la date d'échéance :**

Si le produit n'a pas été remboursé par anticipation, à la **date d'échéance**, vous recevrez :

- si le **niveau de référence final** est supérieur ou égal au **niveau de la barrière de protection en capital**, un paiement égal à 1 000 EUR ; ou
- si le **niveau de référence final** est inférieur au **niveau de la barrière de protection en capital**, un paiement directement lié à la performance de l'**actif sous-jacent**. Le paiement sera égal au **montant nominal du produit** multiplié par le **niveau de référence final** divisé par le **niveau d'exercice**.

Selon les termes du produit, certaines dates spécifiées ci-dessus et ci-dessous seront ajustées si la date en question n'est pas un jour ouvré ou un jour de négociation (selon le cas). Tout ajustement peut affecter le rendement, le cas échéant, que vous recevrez.

Les termes du produit prévoient que, si certains événements exceptionnels se produisent des ajustements peuvent être apportés au produit et/ou l'émetteur du produit peut procéder au remboursement anticipé du produit. Ces événements sont spécifiés dans les modalités du produit et concernent principalement l'**actif sous-jacent**, le produit et l'émetteur du produit. Le rendement (le cas échéant) que vous recevrez en cas de remboursement anticipé est susceptible d'être différent du rendement dans les scénarios décrits ci-dessus et peut être inférieur au montant que vous avez investi.

Lors de l'achat de ce produit au cours de sa vie, le prix d'achat peut inclure des intérêts courus au prorata.

Pour l'affichage, les numéros dans ce document ont été coupés au niveau de 4 décimales.

Émetteur	Barclays Bank PLC	Niveau de référence initial	Le niveau de référence à la date d'évaluation initiale
Notation de l'émetteur	A+ (SSP), A1 (Moody's), A+ (Fitch)	Niveau d'exercice	100 % du niveau de référence initial
Actif sous-jacent	L'indice EURO STOXX Banks® Index (Indice des cours de marché) ISIN : EU0009658426 Bloomberg : SX7E Index RIC : .SX7E	Niveau de la barrière de protection en capital	50 % du niveau de référence initial
		Niveau de référence	Le niveau de clôture de l'actif sous-jacent selon la source de référence
Marché de l'actif sous-jacent	Actions	Source de référence	Stoxx Ltd. www.stoxx.com
Prix d'émission	100,00 % du montant nominal du produit	Niveau de référence final	Le niveau de référence à la date d'évaluation finale
		Date d'évaluation initiale	30 juin 2022
Devise du produit	EURO (EUR)	Date d'évaluation finale	30 juin 2027
Devise de l'actif sous-jacent	EUR		
Date d'émission	26 avril 2022	Date d'échéance / maturité	15 juillet 2027
Niveau de référence initial	Le niveau de référence à la date d'évaluation initiale		

### Investisseurs de détail visés

Ce produit peut être souscrit par les souscripteurs des contrats d'assurance-vie, de capitalisation ou d'épargne retraite (cadre fiscal « Madelin » et « PER » uniquement).

Ce produit est destiné à des clients non professionnels (via des contrats d'assurance-vie ou d'épargne retraite - cadre fiscal «Madelin» et «PER» uniquement - en unités de compte) recherchant une durée de placement de long terme conforme à celle du produit :

- qui ont la capacité de prendre une décision d'investissement éclairée grâce à une connaissance et une compréhension suffisantes du produit et de ses risques et avantages spécifiques, avec une expérience d'investissement et / ou de détention d'un certain nombre de produits équivalents offrant une exposition similaire sur le marché, soit de manière indépendante, soit par un conseil professionnel ;
- qui disposent d'un horizon d'investissement correspondant à la période de détention recommandée ci-dessous ;
- qui sont prêts à accepter un niveau de risque compatible avec l'indicateur synthétique de risque présenté ci-dessous pour obtenir des rendements potentiels.

Ce produit pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la durée de placement recommandée. Ce produit comporte des risques de perte en capital. Le support ne peut pas être proposé aux ressortissants des États-Unis.

### Durée de vie du produit

Le produit a pour date d'échéance le 15 juillet 2027.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTE ?

### Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserviez le produit 5 ans et 2 mois. Le risque réel peut varier si vous optez pour une sortie anticipée et vous pourriez obtenir un rendement moins élevé. Vous ne pourrez peut-être pas sortir du produit avant échéance. Vous pourriez subir des coûts supplémentaires importants si vous sortez du produit avant échéance.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Les pertes potentielles liées aux performances futures de l'**actif sous-jacent** se situent à un niveau entre moyen et élevé et il est très peu probable qu'une détérioration de la situation sur les marchés affecte notre capacité à vous payer. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Pour obtenir des informations détaillées sur tous les risques liés au produit, veuillez-vous reporter aux sections sur les risques dans le prospectus ainsi qu'aux suppléments éventuels y figurant, comme indiqué dans la section « Autres informations pertinentes » ci-dessous.

### Scénarios de performance

Il est impossible de prévoir avec précision l'évolution future du marché. Les scénarios présentés ne sont qu'une indication de certains des résultats possibles basée sur les rendements récents. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

INVESTISSEMENT 10 000 €		1 an	3 ans	5 ans et 2 mois (période de détention recommandée)
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 733 €	3 053 €	1 605 €
	Rendement annuel moyen	-62,67 %	-32,66 %	-29,57 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 860 €	5 733 €	3 438 €
	Rendement annuel moyen	-31,40 %	-16,93 %	-18,50 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 445 €	10 540 €	11 238 €
	Rendement annuel moyen	-5,55 %	+1,77 %	+2,26 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 642 €	11 308 €	12 200 €
	Rendement annuel moyen	+6,42 %	+4,18 %	+3,98 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans et 2 mois, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer. En outre, vous devriez noter que les résultats indiqués pour les périodes de détention intermédiaire ne reflètent pas les estimations de la valeur future du produit. Vous ne devez donc pas baser votre décision d'investissement sur les résultats indiqués pour ces périodes de détention intermédiaire.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

## QUE SE PASSE-T-IL SI LES ASSURANCES MUTUELLES LE CONSERVATEUR NE SONT PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Vous êtes exposé au risque que l'émetteur ou l'initiateur ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations concernant le produit, par exemple en cas d'insolvabilité ou de décision administrative de mesure de résolution. Cela peut avoir une incidence défavorable sur la valeur du produit et pourrait vous amener à perdre tout ou partie de votre investissement dans le produit. Le produit n'est pas un dépôt et, en tant que tel, n'est pas couvert par un système de protection des dépôts.

## QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

La réduction du rendement (RDR) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ci-dessous sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

### Coûts au fil du temps

Investissement 10 000 € Scénarios	Si vous sortez après un an	Si vous sortez après 3 ans	Si vous sortez après 5 ans et 2 mois
Coûts totaux	1 047 €	1 106 €	1 180€
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	+10,47 %	+3,44 %	+1,97 %

Les coûts présentés dans le tableau ci-dessus représentent l'effet des coûts estimés du produit sur votre rendement, dans l'hypothèse d'un scénario intermédiaire de performance future. Sans tenir compte de l'incidence sur votre rendement dans ce scénario, les coûts estimés d'entrée et de sortie exprimés en pourcentage du montant nominal du produit sont estimés à 10 % en cas de sortie de l'investissement après un an, 10 % en cas de sortie après 3 ans et 9,5 % en cas de sortie à la fin de la période de détention recommandée.

### Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période de détention recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

CE TABLEAU MONTRE L'INCIDENCE SUR LE RENDEMENT PAR AN			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	1,97 %	L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix.
	Coûts de sortie	0,00 %	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.

Les coûts présentés dans le tableau ci-dessus représentent la répartition de l'incidence sur le rendement, présentée dans le tableau « Coûts au fil du temps », à la fin de la période de détention recommandée. La répartition des coûts estimés exprimée en pourcentage du montant nominal du produit est estimée comme suit: coûts d'entrée : 9,5 % et coûts de sortie: 0 %.

Aux coûts présentés dans ce tableau s'ajoutent les coûts propres au contrat d'assurance-vie, capitalisation ou d'épargne retraite supplémentaire (cadre fiscal « Madelin » et « PER » uniquement), qui comporte des frais d'entrée et des frais de gestion sur encours. Nous vous invitons à vous reporter au document d'informations clés de ce contrat.

## COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

### Période de détention recommandée : 5 ans et 2 mois

La période de détention recommandée ci-dessus vous permet d'atténuer l'incidence des frais d'entrée sur le rendement de votre épargne. Vous devez vous préparer à rester investi sur ce support jusqu'à son terme (15 juillet 2027).

La période de détention dépend notamment de la situation patrimoniale du souscripteur, de son attitude vis-à-vis du risque, du régime fiscal en vigueur, de ses objectifs de placement. En vendant le produit avant l'échéance, vous encourez le risque de recevoir un rendement inférieur à celui que vous auriez reçu si vous aviez conservé le produit jusqu'à l'échéance.

## COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute plainte contre la conduite de la personne conseillant ou vendant le produit peut être soumise directement à cette personne.

Pour toute réclamation concernant ce produit d'investissement, il conviendra de s'adresser au Conservateur, Cellule de traitement des réclamations, CS 41685, 75 773 Paris Cedex 16 ou par voie électronique à [reclamations@conservateur.fr](mailto:reclamations@conservateur.fr) ou en renseignant le formulaire de réclamation directement sur le site internet du Conservateur [www.conservateur.fr/reclamations/formulaire-reclamation](http://www.conservateur.fr/reclamations/formulaire-reclamation). En cas de désaccord sur la réponse donnée à la réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes aux Assurances Mutuelles Le Conservateur, à la suite, notamment, d'un nouvel examen de la réclamation, vous pouvez choisir de recourir à la Médiation de l'Assurance.

Les coordonnées de la Médiation de l'Assurance ainsi que les modalités de saisine sont mentionnées sur notre site Internet [www.conservateur.fr/reclamations](http://www.conservateur.fr/reclamations)

Ces informations peuvent également être obtenues auprès de notre Centre d'accueil Téléphonique au 01 53 65 72 31 (numéro non surtaxé) ou sur demande écrite à l'adresse suivante : Le Conservateur, Cellule de traitement des réclamations, CS 41685, 75773 Paris Cedex 16 ou par courriel : [reclamations@conservateur.fr](mailto:reclamations@conservateur.fr). Les conditions du recours à la Médiation de l'assurance sont disponibles sur le site : [www.mediation-assurance.org](http://www.mediation-assurance.org). Ces démarches sont gratuites et n'impliquent pas renonciation à tout autre recours légal.

## AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

---

Les informations contenues dans ce Document d'Informations Clés ne constituent pas une recommandation d'achat ou de vente du produit et ne remplacent pas la consultation individuelle avec votre conseiller.

Le produit n'est en aucune manière sponsorisé, vendu ou promu par un marché boursier pertinent, un indice pertinent ou une bourse ou un sponsor d'indices associé. Des informations complémentaires sur l'indice sont disponibles auprès de l'administrateur de l'indice.

Ce produit n'a pas été enregistré en vertu du US Securities Act de 1933. Ce produit ne peut pas être offert ou vendu, directement ou indirectement, aux États-Unis ou aux US person. Le terme «US person» est défini dans la Règlementation S du US Securities Act de 1933, tel que modifié.

Toute documentation supplémentaire relative au produit, en particulier la documentation relative au programme d'émission, les suppléments éventuels et les conditions du produit sont disponibles gratuitement auprès de Barclays Bank PLC, 1 Churchill Place, London, E14 5HP, England, UK.